

Synergie²⁷

Le magazine

de la Communauté de Communes de la Région de Saverne

N°1

Janvier 2009



LE DOSSIER

la nouvelle équipe p. 6



VIE COMMUNAUTAIRE

la com com se présente... p. 4

ÉCONOMIE

Le Parc Tertiaire du Martelberg p.10



Mesdames et Messieurs,

RECONDUIT à la présidence de la Communauté de Communes de la Région de Saverne pour un second mandat, j'ai le plaisir de vous adresser le premier numéro de **Synergie 27**. Ce bulletin trimestriel s'inscrit dans une volonté de présentation de la vie de votre collectivité, et devrait, je l'espère, faciliter la connaissance de nos dossiers et projets pour tout un chacun.

Aussi, les pages qui vont suivre sont elles d'abord consacrées à la présentation de la nouvelle équipe des Conseillers Communautaires, à l'organisation des services administratifs et au Parc Tertiaire du Martelberg.

Il est vrai que notre structuration complexe est souvent décriée comme « un mille feuilles administratif ». Cependant les intercommunalités sont avant tout des entités reposant sur des territoires de projets et ne peuvent se substituer aux communes et à la grande proximité quotidienne avec les habitants. Mais, sans avoir la prétention de remédier à cette situation, mon souhait est simplement d'y apporter un peu de clarté pour ce qui relève de l'action communautaire, en commençant par un échange régulier avec vous.

Cette action est à mon sens guidée par la conviction forte de l'efficacité, de la cohérence entre les projets et leur utilité, conviction qui s'appuie sur le constat que « l'on peut mieux faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul ».

Ceci ne retire bien évidemment rien aux fonctions des communes mais souligne l'importance d'un équilibre pertinent avec les structures inter-communales et leur rôle croissant.

En effet, qui songerait aujourd'hui à se passer des services proposés dans les domaines de l'enfance et du périscolaire, à l'offre de loisirs avec l'*Océanide* ? De même l'accompagnement en matière d'emploi dans le cadre de la Maison de l'Emploi et de la Formation ou en matière de création d'entreprises dans le cadre de la pépinière, *la Maison des Entrepreneurs*, ne sont-ils pas devenus indispensables ?

Ces réalisations clés sont le résultat d'un long travail d'équipe, elles n'auraient tout simplement pas été possibles sans « le pragmatisme des intercos ». Bien entendu, de nouvelles urgences se font pressantes, le travail conséquent qui a été accompli s'estompé devant une conjoncture économique subitement déprimée. Il me semble que le meilleur remède en la matière est de poursuivre nos engagements, de veiller à soutenir l'activité de nos entreprises sans se laisser gagner par le pessimisme ni la morosité. Certes, de nouveaux défis nous attendent, dans un contexte d'argent « rare » et une situation qui oblige les collectivités à faire plus et mieux à moyens constants. Restons cependant optimistes, des difficultés naissent des solutions nouvelles et des énergies se découvrent dans l'adversité !

Aussi, bonne lecture des pages qui vont suivre, car elles dévoilent nos potentiels et ceux d'hommes et de femmes qui ont à cœur d'aller de l'avant, de manière solidaire et constructive.

Le président
Pierre Kaetzel

Inaugurations



Le 18 septembre 2008, le Secrétaire d'État à l'Emploi Laurent Wauquiez s'est déplacé à Saverne lors d'une double inauguration en présence des représentants des différentes instances ayant participées aux projets. Durant cette journée chargée, le Secrétaire d'État a coupé le ruban au nouvel espace d'accueil de la Maison de l'Emploi pour se rendre ensuite à La Maison des Entrepreneurs, la pépinière d'entreprise de Saverne.

Le Pavillon du Développement Durable



L'équipe municipale de la ville de Saverne s'est donnée comme objectif de construire une démarche intégrée de développement durable à travers l'élaboration d'un agenda 21. Aussi, dans une logique de démonstration, des actions « visibles » se mettent-elles en place à travers le « Pavillon du Développement Durable », construit en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Le projet du Pavillon est de constituer un lieu récurrent d'information et de promotion du concept du développement durable vers la population, mais aussi de recueil de ses besoins et suggestions en la matière.

Le Pavillon du Développement Durable est présent, 2 jeudis par mois (tous les 15 jours), sur le marché de Saverne et consacre chaque matinée à un thème différent. Il permet également la promotion de projets locaux tels qu'une entreprise de couches lavables, le lombricompostage, etc...

Il est animé par la ville de Saverne et la Communauté de Communes de la

Région de Saverne, en partenariat avec différents intervenants experts dans les thématiques abordées. Il s'appuie également sur des outils tels que des expositions, jeux, matériel d'exposition, documentation...

Les thématiques sont abordées le plus souvent en cohérence avec les événements nationaux, tels que la semaine de la mobilité, la semaine de la réduction des déchets, la fête du vélo...

Les objectifs généraux :

- Agir individuellement et collectivement sur les comportements et les consommations afin de relever les grands défis environnementaux.
- Rendre accessible au plus grand nombre le concept du développement durable et ses déclinaisons.

Les objectifs opérationnels :

- Informer et sensibiliser la population au développement durable à partir d'un lieu dédié et par le biais d'experts et d'outils validés.
- Inscrire le Pavillon dans une démarche participative en associant des citoyens experts pour partager leurs connaissances et leurs savoir-faire sur les thèmes traités et en y recueillant les besoins et idées de la population.
- Promouvoir les démarches de tri sélectif et de valorisation des déchets.



Championnats de Natation à l'Océanide



GRANDE première pour le Centre Nautique Intercommunal qui a eu le privilège d'accueillir les 8 et 9 novembre les championnats open de natation du Bas-Rhin. Et pour un coup d'essai le résultat est à la hauteur des espérances avec la présence de quelques 465 nageurs de 18 clubs venus de toute la région.

Fait suffisamment important pour rester dans les annales de l'Océanide, la présence de grands champions s'étant illustrés dans le Water Cube de Pékin. Ainsi le public a pu admirer les performances d'Amaury Leveaux (double champion olympique à Pékin au 4X100 m NL et 50 m NL, détenteur du record du monde 50 m NL, 100 m NL et 50 m papillon), d'Aurore Mongel (détentrice du record de France du 200m papillon), sans oublier Julien Nicolardot, présent lui aussi à Pékin.

Le Centre Nautique a su séduire les organisateurs qui n'ont pas tari d'éloges à son égard et comptent bien venir plus souvent ici, selon les mots de Daniel Hinsberger, le Président du Comité Départemental de Natation. D'autant que le bassin est rapide comme l'atteste les chronos des nageurs et près de 40 % des jeunes ont amélioré leur temps. Bref de quoi alimenter les envies de voir un club se créer à Saverne. Avis aux amateurs...

Ci-contre, le champion Amaury Leveaux, qui s'est illustré dernièrement en petit bassin aux championnats d'Europe de Croatie en décrochant quatre médailles d'or et trois records du monde



Daniel Hinsberger, Président du Comité Départemental de Natation et Pierre Kaetzel, ravis devant le succès de l'événement.

Nouveau service périscolaire à Saessolsheim



Signature de la convention entre les élus des trois intercommunalités et l'AGF à Altenheim

FACE à la demande croissante pour l'accueil périscolaire et afin de répondre à tous les besoins, un nouveau service de restauration vient d'être créé dans les locaux de la salle polyvalente de Saessolsheim.

Rattaché à «La Ruche», qui rassemblait déjà les communes d'Altenheim, de Lupstein et de Waldolwisheim, le nouveau site augmente la capacité d'accueil de 60 places à destination des écoliers de Gingsheim, Duntzenheim et Saessolsheim.

La particularité de cette cantine périscolaire réside dans la collaboration entre trois intercommunalités (Communautés de Communes de la Région de Saverne, du Pays de la Zorn et du Pays de Marmoutier) afin de partager

les charges équitablement entre elles et refléter ainsi la réalité du terrain en dépassant les clivages administratifs. Point final de ce projet, la signature fin novembre à Altenheim d'une convention de délégation de service public entre les différents partenaires et l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin (AGF).

L'AGF, qui s'occupe déjà du fonctionnement et de l'animation des autres structures périscolaires de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, répond ainsi aux exigences de professionnalisme et de qualité attendues pour la gestion de ces sites.

La fête de Noël

CETTE année encore, le Père Noël a rendu visite aux enfants de la Communauté de Communes lors de la traditionnelle Fête de Noël des structures Petite Enfance. Les enfants du Multi-accueil de Saverne, de la Crèche Familiale, du Relais Assistante Maternelle (RAM), du Lieu d'Accueil Parents-Enfants (LAPE) et du Multi-accueil de Dettwiller se sont retrouvés pour l'événement. Spectacle de marionnettes porté par Céline Delesalle, ce conte de Noël a enchanté les plus petits qui ont ensuite accueilli chaleureusement la venue anticipée du Père Noël. Les 170 enfants présents ont pu profiter d'une distribution de friandises pour patienter jusqu'à Noël.



pour l'événement. Spectacle de marionnettes porté par Céline Delesalle, ce conte de Noël a enchanté les plus petits qui ont ensuite accueilli chaleureusement la venue anticipée du Père Noël. Les 170 enfants présents ont pu profiter d'une distribution de friandises pour patienter jusqu'à Noël.



La compagnie Avec ou sans fil

ALTENHEIM
DETTWILLER
ECKARTSWILLER
ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE
FRIEDOLSHEIM
FURCHHAUSEN
GOTTENHOUSE
GOTTESHEIM
HAEGEN
HATTMATT
LANDERSHEIM
LITTENHEIM
LUPSTEIN
MAENNOLSHEIM
MONSWILLER
OTTERSTHAL
OTTERSWEILLER
PRINTZHEIM
REINHARDSMUNSTER
SAESSOLSHEIM
SAVERNE
SAINT-JEAN-SAVERNE
STEINBOURG
THAL-MARMOUTIER
WALDOLWISHEIM
WESTHOUSE-MARMOUTIER
WOLSCHHEIM

La Communauté de Communes se présente . . .

LA COMMUNAUTÉ de Communes de la Région de Saverne (CCRS) se trouve dans la partie ouest du Bas-Rhin, département composant, avec le Haut-Rhin, la Région Alsace. Elle se situe à une cinquantaine de kilomètres de la capitale européenne, Strasbourg, chef-lieu de la Région alsacienne. La CCRS s'est substituée le 5 décembre 1997 au District de Saverne créé le 31 décembre 1991.

Elle regroupe 27 Communes au total, parmi lesquelles nous retrouvons Saverne, ville centre comptant 11 534 habitants, localité limitrophe avec la Lorraine.

Le territoire se compose également de quatre Communes moyennes d'une population de 1 300 à 2 700 habitants et le restant des Communes Membres sont assez petites (environ de 200 à 600 habitants).

L'aire de la Communauté couvre en totalité une population de 27 978 habitants (RGP 1999).

Le territoire est marqué par une forte ruralité et l'activité agricole y est encore très présente, en particulier dans les petites Communes.



Différents paysages composent le territoire et procurent un patrimoine naturel et paysager diversifié.

Trois entités se dégagent :

- les Communes du Piémont,
- les Communes des collines sous-vosgiennes,
- les Communes du Kochersberg.



Le piémont vosgien

Les collines sous-vosgiennes

Le Kochersberg

Les compétences de la Communauté de Communes de la Région de Saverne

Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace**
 - Schéma de cohérence territoriale.
 - Création et mise en œuvre des zones d'aménagement concerté.
 - Zones d'aménagement concerté > à 20ha
 - Constitution de réserves foncières pour les projets d'intérêt communautaire.
- **Développement économique.**
 - Zones d'activités ≥ 1ha.
 - Gestion, entretien et développement de la Maison de l'Emploi et de la Formation.
 - Gestion et entretien du site technique pour l'informatisation du Livre Foncier d'Alsace et de Moselle.
 - Développement touristique (Office de Tourisme de Saverne et sa Région).

Compétences optionnelles

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**
 - Amélioration de la qualité paysagère et du cadre de vie du territoire communautaire.
- **Politique du logement et du cadre de vie**
 - Mise en œuvre des outils de programmation et d'études dans les domaines de l'habitat.
 - Aide à la création de logements sociaux.
 - Entretien et gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Saverne.
- **Développement et aménagement sportif**
 - Entretien et gestion du Centre Nautique Intercommunal l'Océanide.

Compétences facultatives

- **Politique enfance et jeunesse**
 - Entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de l'adolescence.
- **Transport**
 - Transport à la demande (Comette).
- **Éveil musical dans les écoles maternelles et élémentaires**
- **Technologie de l'information et de la communication**



Une Communauté de Communes, c'est quoi ?
 Une Communauté de Communes associe des Communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement économique et d'aménagement de l'espace tout en préservant l'identité de chaque Commune. L'intercommunalité complète les Communes dans un souci de répondre du mieux possible aux attentes de la population. Elle assume pour cela des compétences variées et des projets que les autres Communes à elles seules ne pourraient porter.

Le Conseil de Communauté
 C'est l'organe de décision composé de 38 Délégués Titulaires et autant de Suppléants des Communes Membres. Il se saisit de tous les projets de délibération (budgets et comptes, avis et information prévus par la loi...).

Les Commissions Communautaires Permanentes
 8 Commissions Communautaires Permanentes (Développement Économique et Finances, Tourisme Environnement et Cadre de Vie, Piscine, Enfance, Mutualisation des Services, Habitat, TIC), chargées de proposer et de préparer les décisions du Conseil de Communauté.

Le Bureau
 Composé de 15 Membres issus du Conseil de Communauté. C'est une instance d'arbitrage et de préparation des dossiers à soumettre au Conseil de Communauté.

Le Président
 Il est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il prépare et exécute les délibérations du Conseil de Communauté, qu'il préside. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la collectivité. C'est lui qui représente la Communauté en justice. Il dirige les services et en nomme les agents.

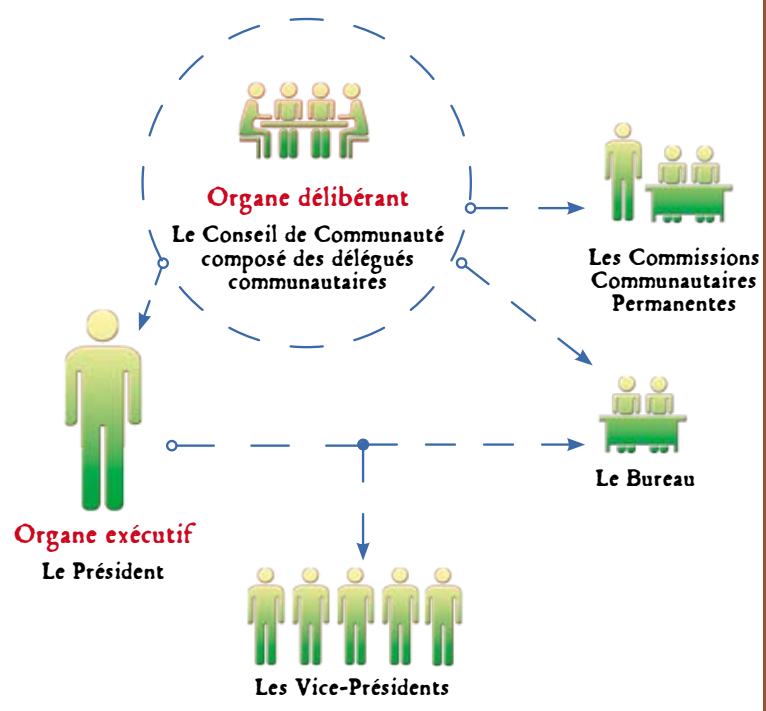
Le siège de la Communauté de Communes à Saverne

L'organisation de la Communauté de Communes de la Région de Saverne

LE 8 avril 2008 s'est tenu le premier conseil communautaire de la nouvelle mandature. Il a réuni l'ensemble des délégués nommés par les conseils municipaux des 27 Communes membres dont la représentation est fixée sur la base de la population selon les critères démographiques suivants :

- Communes ≤ 999 habitants **1 siège**
- de 1 000 à 1 999 habitants **2 sièges**
- de 2 000 à 4 999 habitants **3 sièges**
- de 5 000 à 9 999 habitants **4 sièges**
- Communes ≥ 10 000 habitants **7 sièges**

Lors de cette séance d'installation du Conseil de Communauté, les 39 Délégués Communautaires Titulaires ont procédé à l'élection du Président, des membres du bureau ainsi qu'à la mise en place des Commissions Communautaires permanentes.



Le premier Conseil Communautaire de cette mandature s'est tenu à la Maison de l'Emploi et de la Formation

Dossier: La nouvelle équipe



Le bureau de la nouvelle mandature de la Communauté de Communes de la Région de Saverne



Le Bureau

COMPOSITION DU BUREAU

TITRE	COMMUNES	ÉLUS
PRÉSIDENT	MONSWILLER	Pierre KAETZEL [5]
VICE-PRÉSIDENT	SAVERNE	Marc MERTZ, 1 ^{er} vice-président [6]
	STEINBOURG	Jean-Paul KRAEMER, 2 ^e vice-président [7]
	LUPSTEIN	Murielle PHILIPPE, 3 ^e vice-président [9]
	ST-JEAN-SAVERNE	Henri WOLFF, 4 ^e vice-président [excusé]
	LANDERSHEIM	Jean-Marc DISS, 5 ^e vice-président [14]
MEMBRES	SAVERNE	Émile BLESSIG [2]
	SAVERNE	Béatrice STEFANIUK [8]
	SAVERNE	Stéphane LEYENBERGER [10]
	OTTERSWILLER	Joseph CREMME [3]
	DETTWILLER	Gilbert HUTTLER [4]
	WALDOLWISHEIM	Marc WINTZ [12]
	SAESSOLSHEIM	Dominique MULLER [11]
	THAL-MARMOUTIER	Jean-Claude DISTEL [13]
	FURCHHAUSEN	Francis HORNECKER [1]

Les Vice-Présidents



1^{er} Vice-Président
Marc MERTZ



2^e Vice-Président
Jean-Paul KRAEMER



3^e Vice-Présidente
Murielle PHILIPPE



4^e Vice-Président
Henri WOLFF



5^e Vice-Président
Jean-Marc DISS



Le Président Pierre KAETZEL



Maire de Monswiller depuis 13 années, il débute son second mandat en tant que Président de la Communauté de Communes.



1^{er} Vice-Président : Marc MERTZ
Conseiller Municipal et Délégué de Saverne en charge des finances et de la mutualisation.

2^e Vice-Président : Jean-Paul KRAEMER
Maire et Délégué de Steinbourg en charge de l'habitat.

3^e Vice-Présidente : Murielle PHILIPPE
1^{re} Adjointe et Déléguée de Lupstein en charge de l'action sociale et éducative.

4^e Vice-Président : Henri WOLFF
Maire et Délégué de Saint-Jean-Saverne en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, du développement durable et de l'environnement.

5^e Vice-Président : Jean-Marc DISS
Maire et Délégué de Landersheim en charge de l'économie touristique, de la résorption des zones d'ombre et de l'aménagement numérique des zones d'activité.

Les Délégué(e)s Communautaires

Altenheim



Délégué Titulaire
Daniel REINHART



Délégué Suppléant
Charles VOLGRINGER

Dettwiller



Délégué Titulaire
Gabriel OSSWALD



Délégué Titulaire
Hervé KINTZELMANN



Délégué Titulaire
Gilbert HUTTLER



Délégué Suppléant
Stéphane KÖBER



Délégué Suppléant
Raymond KERN



Délégué Suppléant
Olivier SCHLATTER

Eckartsweiler



Délégué Titulaire
Jean-Jacques JUNDT



Délégué Suppléant
Jean-Paul PFEIFFER

Ernolsheim-Les-Saverne



Délégué Titulaire
Jeannot SCHNELL



Délégué Suppléant
Gilbert KUNTZ

Friedolsheim



Délégué Titulaire
Adrien HEITZ



Délégué Suppléant
Etienne GOETZ

Furchhausen



Délégué Titulaire
Francis HORNECKER



Délégué Suppléant
Jean-Georges PAULEN

Gottenhouse



Délégué Titulaire
Daniel PETER



Délégué Suppléant
Richard BECKERICH

Gottesheim



Délégué Titulaire
Gérard KRIEGER



Déléguée Suppléante
Elisabeth MÜLLER

Haegen



Délégué Titulaire
Pierre OBERLE



Délégué Suppléant
Frédéric FRUH

Hattmatt



Délégué Titulaire
Jean-Charles ERNST



Délégué Suppléant
Yannick SCHAEFFER

Landersheim



Délégué Titulaire
Jean-Marc DISS



Déléguée Suppléante
Chantal REIBEL-WEISS

Littenheim



Délégué Titulaire
Bernard LUTZ



Déléguée Suppléante
Virginie HUBSCH

Lupstein



Déléguée Titulaire
Murielle PHILIPPE



Délégué Suppléant
Denis REINER

Maennolsheim



Déléguée Titulaire
Anny KUHN



Délégué Suppléant
André CHRIST

Monswiller



Délégué Titulaire
Pierre KAETZEL



Déléguée Titulaire
Michèle FONTANES



Délégué Titulaire
Dominique BOSS



Délégué Suppléant
Gérard KILFIGER



Déléguée Suppléante
Marie-Paule GAHLINGER



Délégué Suppléant
Ender UZUNKAYA

Ottersthal



Délégué Titulaire
Daniel GERARD



Délégué Suppléant
Denis SCHNEIDER

Otterswiller



Délégué Titulaire
Joseph CREMMEL



Délégué Titulaire
André LUX



Déléguée Suppléante
Patricia PERTSCHI



Délégué Suppléant
Patrice SAVELSBERG

Printzheim



Délégué Titulaire
Michel EICHHOLTZER



Délégué Suppléant
Charles SCHAEFFER

Reinhardsmunster



Délégué Titulaire
Marcel STENDEL



Délégué Suppléant
Daniel BRANDSTETTER

Saessolsheim



Délégué Titulaire
Dominique MULLER



Déléguée Suppléante
Christiane FOURNIER

Saverne



Délégué Titulaire
Emile BLESSIG



Délégué Titulaire
Marc MERTZ



Délégué Titulaire
Stéphane LEYENBERGER



Déléguée Titulaire
Béatrice STEFANIUK



Déléguée Titulaire
Annick DEISS



Déléguée Titulaire
Paola CRIQUI



Délégué Titulaire
Pascal JAN



Délégué Suppléant
Vincent CLÄUSSE



Délégué Suppléant
Christian OURY



Déléguée Suppléante
Isabelle JÜNG



Déléguée Suppléante
Isabelle MUNTEAN



Délégué Suppléant
Laurent BURKEL



Délégué Suppléant
Michel OBERLE



Déléguée Suppléante
Karen PEDRAZZA

Steinbourg



Délégué Titulaire
Jean-Paul KRAEMER



Déléguée Titulaire
Marie-Yvonne SCHALCK



Délégué Suppléant
Bernard LUTTMANN



Déléguée Suppléante
Anne-Marie FRIDION-HOLSTEIN



Délégué Titulaire
Henri WOLFF



Délégué Suppléant
Jean GOETZ

Thal-Marmoutier



Délégué Titulaire
Jean-Claude DISTEL



Délégué Suppléant
Rémy LEHMANN

Waldolwisheim



Délégué Titulaire
Marc WINTZ



Délégué Suppléant
Jean-Claude HEYD

Westhouse-Marmoutier



Délégué Titulaire
Jean-Claude HAETTEL



Délégué Suppléant
Odile RUHLMANN

Wolschheim



Délégué Titulaire
Jean-Marc GITZ



Délégué Suppléant
Gérard ANDRÉS-KUHN

Organigramme fonctionnel de la Communauté de Communes

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
 Directeur Général des Services : Guy HEITMANN
 Directeur Général Adjoint : Frédéric AVELINE
 Directeur des Services Techniques : Philippe HOST
 Assistante de Direction : Murielle FUCHS

**DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU
TERRITOIRE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE
L'ENVIRONNEMENT**
 Adeline KRAEMER

**Service du Développement Économique et
de l'Aménagement du Territoire**
 Assistante Marie-Louise HUSER

**Service du Développement Durable et
de l'Environnement**
 Assistante Véronique DANICHERT

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE
 Adeline KRAEMER

Assistante Véronique DANICHERT

DIRECTION DE L'HABITAT
 Frédéric AVELINE

Structure aire d'accueil des Gens du Voyage
 Responsable Fabien WALCK

DIRECTION DES FINANCES
 Guy HEITMANN

Service Comptabilité
 Responsable Aurore MOTSCH

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
 Guy HEITMANN

Responsable Priscillia BLANCHET
 Assistante Aurore MOTSCH

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
 Guy HEITMANN

Chargé de Communication François ZAPP

**DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET
DU CONTRÔLE DE GESTION**
 Valérie LOUGARRE

Assistante Sabine JONAS

Structure Magasin Communautaire
 Responsable Jean-Claude JAECQUES

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION
 Olivier COUDEYRE

**Service des Technologies d'Information et de la
Communication**

Chargé de Mission Martial FAESSEL

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS
 Philippe HOST

Service Technique
 Agents Techniques Fabien WALCK
 Olivier METZ
 Pascal HEINTZ
 Lucien MENSCH

Service d'Entretien
 Agents d'Entretien Ginette GRANDEMANGE
 Brigitte CHESNAIS
 Corinne MARLE
 Fabienne SCHALL
 Virginie SOLD
 Martine STENGEL

**DIRECTION DU CENTRE NAUTIQUE
INTERCOMMUNAL**
 Xavier SIEFFERT

Chefs de Bassin Adélaïde MONIER
 Dominique PICOT

Maîtres Nageurs Sauveteurs.. Hossein BOUCHAMA
 Patrick HEITZ
 Benoît HELL
 Julie HERING
 Delphine HERRMANN
 Jérôme HORNY
 Laurence KRAEMER
 Franck MULLER
 Olivier SCHAAL

Responsable Hôtesse d'Accueil Catherine SPIEGLER
 Hôtesse d'Accueil Stella SCHERMANN

Responsable Agents Techniques Olivier METZ
 Agents Techniques Pascal HEINTZ
 Lucien MENSCH

Agents d'Entretien Corinne MARLE
 Fabienne SCHALL
 Virginie SOLD
 Martine STENGEL

**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET
ÉDUCATIVE**
 Frédéric AVELINE

Service Enfance et Jeunesse
 Responsable Francine KLEIN
 Coordinatrice Muriel CHARLES

**Structure Réseau Accueil Petite Enfance (RAPE)
«Les petits pepons»**
 Directrice Muriel CHARLES
 Coordinatrice Corinne SCHULER

Structure Crèche Familiale
 Directrice Muriel CHARLES
 Assistantes Maternelles Patricia BACH
 Cathia DAVERGNE
 Christiane DE ROSA
 Béatrice DIEMER
 Anne-Marie DISS
 Simone NEUBAUER
 Valérie FRIEDRICH
 Carmen HENNING
 Marie-Josée GOETZ
 Marie-Odile OTT
 Christiane PHILLIPPS
 Nathalie REYDEL
 Marie-Elisabeth DISS
 Muriel SCHAEFFER
 Marie-Claire STROH
 Annick WAHL
 Jacqueline WEYHAUBT

Structure Relais des Assistantes Maternelles (RAM)
 Animatrice Corinne SCHULER

**Structure Multi-Accueils
«Le pays enchanté»**
 Directrice Laetitia GUILLOT
 Éducatrices Odile MOSBACH
 Lydia RUBIN
 Assistantes d'Éducation Karine ARTH
 Céline SCHANDELMAYER
 Nathalie WIEDFELD

**Structure Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAPE)
«L'envol»**
 Animatrice Nathalie PIOTRAUT
 Assistante

**Structure Multi-Accueils
«L'île aux enfants»**
 Directrice Estelle HAFFEMAYER
 Adjointe à la Directrice Aline ZILLER
 Assistantes d'Éducation Nathalie GEYER
 Christelle HAUSER
 Virginie KUMM
 Stella RICHERT
 Ilda ROUSSEL
 Martine WEIL
 Lydie WINTZ
 Cuisinière Fabienne REMMER

Service Éducation Musicale
 Responsable Francine KLEIN
 Coordinatrice Rosalia HEYL
 Intervenantes Emeline CHARBY
 Rachel KLEMKE
 Raphaële MEYER
 Christine THOMAS



Service de la Direction Générale des Services
 Responsable Tania BERNHARD
 Responsable Adjointe Natacha PAIRIS-NIELLEZ
 Chargée d'Accueil/Assistante Ayla APAYDIN
 Assistante Antoinette PARIS

Service REOM
 Responsable Natacha PAIRIS-NIELLEZ
 Responsable Adjointe Tania BERNHARD

Service Informatique et Télécom
 Responsable David PAIRIS
 Assistant Technique Thomas REYDEL

Les services à la population

Les structures d'accueil Petite Enfance

MAISON DE L'ENFANT

« *Le Pays Enchanté* »

3 rue Ruth

La Crèche familiale de Saverne

Tél: 03 88 91 28 89

Port: 06 73 66 01 18

creche.familiale@cc-saverne.fr

Halte-garderie

Tél / fax: 03 88 91 00 98

Courriel: halte-garderie.saverne@cc-saverne.fr

CRÈCHE PARENTALE

« *Les Bambins* »

33 rue du serpent

67700 SAVERNE

Tél / fax: 03 88 91 85 64

Courriel: creche.lesbambins@wanadoo.fr



LIEU MULTI-ACCUEILS

« *L'île aux Enfants* »

13 rue de l'église

67490 DETTWILLER

Tél: 03 88 02 14 47

Courriel: lma@cc-saverne.fr

LE RAM

(*Relais des assistantes maternelles*)

3a, quai du Canal

67700 SAVERNE

Tél: 03 88 02 00 59

Courriel: ram@cc-saverne.fr



LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS

« *L'Envol* »

3a, quai du Canal

67700 SAVERNE

Tél: 03 88 71 82 41

Courriel: lape@cc-saverne.fr

LE RÉSEAU D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

(*permanences téléphoniques*)

« *les Petits Petons* »

06 73 68 89 82 ou 03 88 91 28 89

Courriel: rape@cc-saverne.fr

Transport à la demande

Le Transport à la demande a pour vocation de diminuer les recours à l'automobile et d'assurer le droit au transport pour tous.

Le système vise à être réactif et souple vis-à-vis des habitants et du territoire.

Quatre types de titres de transport sont à votre disposition et la carte intermobilité du Conseil Général du Bas-Rhin est acceptée sur le réseau.

Réservations : 03 88 02 02 02
73 Grand'Rue à Saverne

Le Centre Nautique Intercommunal



Le Centre Nautique Intercommunal l'Océanide est un lieu privilégié de sport, détente et loisirs. Il est ouvert 7 jours sur 7, avec plus de 3 000 m² de surface, dont 685 m² de bassins extérieurs.

Il accueille tous les publics et vous offre des structures diversifiées (toboggan, pentagliss, jacuzzi, jeux d'eau, saunas et hammams). A l'instar des parcs de loisirs et touristiques, c'est un véritable pôle d'animation.

Parmi les nombreuses activités de l'Océanide on retiendra surtout :

- L'école de natation pour les 6-11 ans,
- L'Aquagym.

Accueil: 03 88 02 52 80

<http://oceanide.cc-saverne.fr>

L'Aire d'accueil des Gens du Voyage



Implantée sur le ban communal de Saverne au lieu-dit « Badermatt », l'aire d'accueil est opérationnelle depuis le 6 Avril 2006. Elle est équipée de 40 emplacements avec des compteurs particuliers d'eau et d'électricité et accueille les gens du voyage pour des durées de stationnement limitées à 4 semaines.

Le montant de la redevance d'occupation s'élève à 2,50 € par jour et par place.

Un régisseur est chargé de la gestion et de l'entretien de l'aire d'accueil.

Tél: 03 88 01 32 54 ou 06 74 39 67 44

fabien.walck@cc-saverne.fr



Un Parc d'activité qui se met au vert



Le Parc Tertiaire du Martelberg dans son cadre géographique privilégié

SUR LES HAUTEURS de la colline sous-vosgienne du Martelberg culminant à 223 mètres d'altitude, se trouvent des voies d'accès flambant neuves serpentant au coeur des vergers. Tout autour, la ligne bleue des Vosges complète l'aspect paysager remarquable du site du Parc Tertiaire du Martelberg. À en voir le calme apparent des lieux, on en oublierait presque que celui-ci bénéficie d'une position géographique avantageuse. En matière d'accessibilité, la gare TGV est à 2km, l'accès à l'autoroute A4 à 4 km et Strasbourg est à 22 minutes par le train et à 40 minutes par la route.

Une impulsion départementale

Le Conseil Général initiateur de ce projet, est engagé depuis quelques années dans une démarche de soutien à la création de plates-formes départementales d'activités. Il propose une offre foncière de qualité aux entreprises tout en organisant une solidarité territoriale. La Communauté de Communes de la Région de Saverne bénéficie d'une subvention sous forme d'avance financière à taux zéro correspondant au différentiel entre le prix d'acquisition et le prix de vente des terrains viabilisés.

La croissance de la population active sur le secteur de Saverne ainsi que la problématique du foncier et de l'immobilier est au cœur des préoccupations des entreprises au regard de leurs projets de développement et d'implantation sur le territoire. La région de Saverne doit s'affirmer du point de vue économique et donc stimuler les créations d'emplois et les pérenniser. C'est pourquoi, les élus communautaires agissent pour le maintien et le développement des activités économiques existantes tout en favorisant l'accueil de nouvelles entreprises par la création d'espaces dédiés aménagés à cet effet (pépinière ou hôtel d'entreprises, zones d'activités).

Le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne souffrait d'un manque d'offre foncière répondant aux exigences environnementales susceptible d'accueillir des entreprises de plus en plus exigeantes quant à leurs critères d'implantation propice à leur développement ainsi qu'à la qualité de vie de leurs salariés. Pour répondre à cette demande, la Communauté de Communes s'est lancée dans un programme

d'acquisition foncière en vue de réaliser des zones d'activités de grande qualité technique, environnementale et de valeur ajoutée.

Un périmètre de solidarité territoriale

Le Parc Tertiaire du Martelberg est complémentaire de la plate-forme départementale de Thal-Drulingen dans le cadre de l'aménagement et du développement du nord-ouest du département. En contrepartie de la forte implication financière du Département du Bas-Rhin dans cette plate-forme départementale d'activités du Nord-Ouest du Bas-Rhin, la Communauté de Communes de la Région de Saverne, maître d'ouvrage, s'est engagée conformément au cahier des charges à redistribuer aux Communautés de Communes limitrophes 50% du produit de la taxe professionnelle unique (TPU) générée par cette dernière sous forme de contribution de solidarité.

Une invitation au Développement Durable

Le principal atout du Parc Tertiaire réside dans sa démarche de développement durable. Le site de qualité environnementale et paysagère a été préservé pour être un facteur d'attractivité supplémentaire. La notice d'information jointe au cahier des charges de cession de terrain doit inciter les acquéreurs à la prise en compte du développement durable dans la conception et la réalisation de leur projet d'implantation d'entreprise en prenant en compte la qualité architecturale, environnementale de la construction et la qualité globale des aménagements sur les parcelles.

Ce document propose un ensemble de pistes de réflexions d'éléments d'informations et de références afin d'enrichir les projets (les matériaux, bien être des occupants...).

Le Martelberg se valorise également par une production de miel, récolté par un apiculteur qui possède quelques ruches sur le site.

Des pistes cyclables ont été aménagées pour offrir une accessibilité du Parc Tertiaire en toute sécurité par le biais d'un mode de déplacement doux.

La proximité de la desserte ferroviaire est un atout supplémentaire par son offre de transport collectif de qualité tant TER que TGV.



Le mot de l' élu

“



Henri WOLFF
Vice-Président
en charge du
développement
économique, de
l'aménagement
du territoire, du
développement
durable et de
l'environnement.

Synergie : Combien d'entreprises ont déjà pris contact pour s'implanter ?

Henri Wolff : D'ores et déjà des négociations avec trois contacts sérieux sont en cours, dont une demande d'implantation passée par le Comité de pilotage.

S : Comment expliquer ce faible taux de remplissage ?

H.W. : Sachant que la phase de commercialisation n'a démarré que depuis septembre 2008, il est normal qu'on en soit encore à des prises de contact. D'autre

part le contexte économique n'étant pas favorable, je me mets à la place d'un chef d'entreprise et comprends qu'il souhaite prendre son temps avant de se lancer.

S : Pensez-vous que le Parc Tertiaire soit suffisamment attractif pour les entreprises ?

H.W. : Le Parc Tertiaire est assez unique dans le Bas-Rhin, c'est un atout et un ressort pour l'économie. Cependant, il faut savoir se montrer sage et attendre encore quelques années pour le remplir, ce qui est normal.

”

Le Parc Tertiaire du Martelberg en quelques chiffres

Ce sont 25 hectares entièrement viabilisés et dédiés aux activités du tertiaire avec des lots de 20 à 80 ares pour un total de 42 parcelles.

Le Parc Tertiaire du Martelberg sera aménagé en 2 Tranches de 2 Phases chacune pour un coût total de 4,8 millions d'euros.

La phase 1 de la première tranche, dont les travaux ont débuté fin 2006 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2007 pour un total de 2,7 millions d'euros, est déjà réalisée et possède tous les équipements pour accueillir les entreprises du tertiaire. Elle représente une superficie de 11 hectares pour 18 parcelles.

Pour l'ensemble de la zone le prix de vente des terrains est fixé à 2 800 € HT l'are.

Les actualités du Parc Tertiaire

Le 7 Novembre 2008 a eu lieu la première visite de promotion commerciale. Cette matinée a permis de nouer des contacts avec de futurs promoteurs de projets. A cette occasion une plaquette de promotion du Parc Tertiaire réalisée par la Communauté de Communes leur a été remise. ■



Les futurs acheteurs ont pu admirer le site

Devenez reporter de votre territoire et photographiez des scènes de vie !



L'Office de Tourisme de Saverne lance son 1^{er} concours photo sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne intitulé : « Mon cadre de vie ».

Du 1^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2009, tous les amoureux de la photo, qu'ils soient amateurs, étudiants, membres d'associations, de tous âges, pourront laisser libre cours à leur talent pour sublimer des moments de la vie quotidienne mettant en scène notre patrimoine, nos paysages et nos habitants. Ce concours a pour but de créer une photothèque de caractère qui valorisera les richesses touristiques et paysagères de notre territoire. Grâce à nos partenaires, des prix (appareil photo numérique, chèque de 200 euros, repas au restaurant, soirée spectacle et plein d'autres lots « surprise ») récompenseront les gagnants des 4 catégories du concours : automne, hiver, printemps et été. Un jury désignera la meilleure photo par catégorie. Nous organiserons à l'issue de ce concours une exposition des plus beaux visuels.



Inscriptions obligatoires par mail à info@ot-saverne.fr
ou par téléphone au **03 88 91 80 47**.

Téléchargement du règlement du concours au www.ot-saverne.fr (documents à télécharger),
disponible également au comptoir de l'Office de Tourisme.

Plus de renseignements au **03 88 91 80 47**.



Directeur de la publication : Pierre Kaetzel
Rédacteur en chef : Guy Heitmann
Comité de rédaction : CCRS
Conception graphique : CCRS
Tirage : 12 000 exemplaires
Crédits photos : CCRS
Dépot légal : en cours
ISSN : en cours
Communauté de Communes de la Région de Saverne
10 rue des Murs - 67700 Saverne
☎ 03 88 71 12 29 - 📠 03 88 71 29 73
✉ contact@cc-saverne.fr

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce document, des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.

roulez économique, covoiturez !



Embarquez un ou plusieurs covoitureurs,
récupérez une partie de vos frais de déplacement.

Optez pour le covoiturage alterné,
diminuez l'usure de votre véhicule.

De plus, vous participez activement à la réduction de la pollution et des embouteillages.

Rendez-vous sur le site du covoiturage du Pays de Saverne Plaine et Plateau

www.covoiturage.pspmpmonpays.org

